

## CHEF DE PROJET (H/F) « ENERGIE & CLIMAT »

Réf. CPEC 2020

<http://www.metropolegrandparis.fr/>

Etablissement Public de Coopération Intercommunale, la Métropole du Grand Paris a été créée le 1er janvier 2016. Un projet métropolitain définit les orientations de sa politique conduite dans le cadre des compétences définies par les lois NOTRe et MAPTAM. Zone dense urbaine de 814 km<sup>2</sup>, elle comprend 131 communes.

Elle se structure autour de 6 schémas directeurs : PCAEM, PMHH, PPBE, SCoT, SDEM, SMAN au service des 7,2 millions d'habitants métropolitains. Elle met en œuvre des politiques ambitieuses : Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI), Zone à Faibles Emissions (ZFE), concours « Inventons la Métropole du Grand Paris », maîtrise d'ouvrage du futur Centre Aquatique Olympique pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Pour porter ces projets majeurs, la métropole s'appuie sur une administration de mission dont les services organisés en deux directions générales adjointes et un secrétariat général se développent et représentent près de 90 collaborateurs.

### CONTEXTE DU POSTE

La loi confie à la Métropole du Grand Paris la compétence en matière de lutte contre la pollution atmosphérique et la responsabilité d'engager les actions déterminantes en faveur de la réduction de la pollution et de soutien à la maîtrise de la demande d'énergie.

Dès sa création, la Métropole s'est engagée dans ce domaine. Elle a depuis renforcé ses actions via les délibérations du 8 décembre 2017, votées à l'unanimité, approuvant le plan climat air énergie métropolitain en 2018 et clarifiant les domaines d'intervention de la métropole. La Métropole pilote notamment la zone à faibles émissions qui regroupe déjà plus de 50 communes à l'intérieur de l'autoroute A86.

Au sein de la Direction de l'Environnement, de l'Eau et du Climat, le chef de projet est placé sous l'autorité de la Responsable du pôle développement durable.

Le poste de chef de projet « Energie & Climat » s'inscrit dans un contexte de renforcement de la direction, la constitution de pôles et la structuration d'une équipe dédiée aux questions de qualité de l'air et de mobilité, d'énergie, de biodiversité. La Métropole a acquis une forte légitimité auprès de ses communes membres avec l'adoption du plan climat air énergie métropolitain et de 7 PCAET.

## POSTE A POURVOIR

### **Missions et responsabilités**

Le titulaire est chargé du pilotage et de la coordination de la feuille de route de la Métropole du Grand Paris en matière de transition écologique et énergétique et de lutte contre le changement climatique.

Il est responsable du pilotage stratégique du Plan climat air énergie métropolitain et de la COP métropolitaine #GrandParis2degrés, ainsi que de l'animation des thématiques « énergie et climat » auprès des services et des élus métropolitains, des collectivités et des partenaires de la Métropole.

Le titulaire aura la responsabilité de l'encadrement fonctionnel de trois agents (chargé de mission PCAEM, chargé de mission efficacité énergétique, chargé de mission énergie – SDEM).

### ***Pilotage et animation du Plan climat air énergie métropolitain***

- Pilotage de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du Plan climat, en lien notamment avec les autres services et les collectivités de la Métropole ainsi que le réseau de partenaires.
- Articulation des Plans climat métropolitain et territoriaux (avis sur les PCAET des EPT et animation du réseau des référents climat-air-énergie).
- Animation de la COP métropolitaine #GrandParis2degrés : mise en place de communautés thématiques d'acteurs ; mobilisation citoyenne ; actions innovantes.

### ***Coordination « transition énergétique »***

- Schéma directeur énergétique métropolitain : pilotage de la stratégie énergétique métropolitaine en matière de développement des réseaux énergétiques, de maîtrise de la demande d'énergie, de production locale d'énergies renouvelables et de récupération, et d'infrastructures pour la mobilité décarbonée.
- Rénovation énergétique : pilotage de la fédération métropolitaine des agences locales de l'énergie et du climat ; appui au déploiement du programme CEE SARE ; animation du Plan Bâtiment Durable métropolitain.
- Transition énergétique : plan de développement de la production locale d'ENRR (géothermie, solaire, chaleur fatale, etc.) ; appui à l'émergence de projets citoyens ; coopérations avec les partenaires et les collectivités.

### ***Coordination « lutte contre le changement climatique »***

- Pilotage de la stratégie métropolitaine de résilience et d'adaptation au changement climatique.
- Mise en place d'outils de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du Plan climat, en matière d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et de compensation carbone.

### ***Compétences transversales***

- Lien avec les directions de la Métropole (interface, appui, soutien à l'ingénierie).
- Très solide connaissance des collectivités territoriales et de l'action publique locale (contribution à l'animation des coopérations intercommunales avec les communes et les EPT).
- Gestion des partenariats et des coopérations (fédération métropolitaine des ALEC ; convention ADEME ; convention Plan Bâtiment Durable métropolitain ; etc.).

- Coordination de l’instruction technique des subventions liées aux thématiques énergie et climat (notamment Fonds d’Investissement Métropolitain).

## **PROFIL DU CANDIDAT**

### **Connaissances professionnelles, savoir-faire et qualités recherchés :**

- Expérience indispensable dans le domaine de l’organisation des politiques publiques de la transition écologique et énergétique, notamment en Île-de-France ;
- Connaissance des acteurs de l’énergie et du climat, notamment en Ile-de-France ;
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales, des enjeux et des évolutions de l’intercommunalité, en particulier en Île-de-France ;
- Capacité à apporter une expertise technique et accompagner la prise de décision ;
- Capacité à animer des réunions ;
- Maîtrise des logiciels de bureautique indispensables (Word, Power Point, Excel).

Connaissances complémentaires qui seraient appréciées :

- Expérience dans l’instruction et le suivi de demandes de subventions ;
- Qualités requises : adaptation ; autonomie avancée ; négociation et concertation ;
- Diplomatie, dynamisme, rigueur, efficacité, créativité, aisance rédactionnelle.

### **Formation requise et expérience :**

- Formation d’ingénieur ou de niveau Master (Bac + 5) dans le domaine de d’Environnement et du Développement Durable.
- Expérience professionnelle réussie d’une dizaine d’année dans un poste similaire.

### **Conditions particulières d’exercice :**

Les équipes de la Métropole du Grand Paris étant resserrées, cette configuration requiert de la part du titulaire du poste une forte polyvalence et une très grande capacité d’adaptation.

Disponibilité horaire requise, réunions en soirée et déplacements ponctuels hors métropole du Grand Paris.

Dans le cadre du renforcement rapide des équipes, le contenu des missions et le rattachement hiérarchique pourront être amenés à évoluer.

## **MODALITES DE RECRUTEMENT**

- Cadre de catégorie A, filière technique ;
- Recrutement statutaire ou à défaut contractuel (contrat de trois ans) ;
- Poste à pourvoir dès que possible ;
- Le poste requiert de se déplacer occasionnellement dans Paris et sur le périmètre métropolitain ;
- Régime de congés : 25 jours de congés payés annuels et 2 jours de RTT/mois ;
- Rémunération selon expérience et ancienneté ;
- Candidature constituée d’une lettre de motivation et d’un CV à adresser par mail sous la référence **CPEC 2020** à [recrutement@metropolegrandparis.fr](mailto:recrutement@metropolegrandparis.fr).

## **ACCES**

- Le siège de la Métropole est situé 15/19 avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS ;
- Métro/RER : Quai de la gare ou Chevaleret (ligne 6), gare d’Austerlitz (ligne 5, 10, RER C).